

Pérou : expulsion de ceux qui s'en prennent aux monuments... En France : impunité

écrit par Gamma | 16 janvier 2020



.
Au Pérou on juge et expulse ceux qui portent atteinte à leurs monuments. Chez nous, ils saccagent l'Arc de Triomphe, la basilique Saint-Denis, nos églises... puis ils nous ricanent au nez. Cherchez l'erreur

Il est temps que nos « zélites débarrassent le plancher »

.
Pérou : un touriste jugé et cinq autres expulsés pour avoir endommagé le Temple du Soleil

MACHU PICCHU – Quatre hommes et deux femmes ont arrêtés pour avoir endommagé et souillé le Temple du Soleil au Pérou. L'un d'eux va être jugé pour avoir voulu retirer une pierre.

.
Cinq des six touristes étrangers arrêtés dimanche au Pérou pour avoir endommagé le Temple du Soleil au Machu Picchu vont être expulsés du pays, tandis que le sixième est

poursuivi pour « extraction de bien culturels » sur le célèbre site archéologique inca, a annoncé la police mardi. Ces touristes, quatre hommes et deux femmes, âgés entre 20 et 32 ans, venant du Brésil, d'Argentine, de France et du Chili, ont été interpellés dimanche par les gardiens et des policiers, dans le Temple du Soleil, qui servait autrefois à honorer la plus importante divinité inca.

L'un d'entre eux, un Argentin de 28 ans, sera jugé mardi lors d'une audience préliminaire dans la localité de Machu Picchu (sud). Il est soupçonné d'avoir voulu retirer une pierre du Temple du Soleil, qui a finalement chuté et endommagé le sol de l'édifice. Le jeune homme a reconnu les faits, selon la police.

Il risque une peine d'au moins quatre ans de prison.

Les cinq autres touristes ont été emmenés dans la capitale provinciale de Cusco, « à l'Unité de sécurité de l'Etat, où ils sont interrogés concernant une question migratoire », a indiqué à l'AFP un porte-parole de la police locale. « Ils sont toujours détenus et devraient être expulsés du pays ». La loi péruvienne prévoit des peines d'au moins quatre ans de prison pour toute personne qui endommage le patrimoine culturel national.

Selon les autorités, les six touristes avaient pénétré sur le site samedi et s'étaient cachés pour passer la nuit sur place, ce qui est strictement interdit. Ils sont soupçonnés d'avoir souillé les lieux car des matières fécales y ont été découvertes.

Le site du Machu Picchu, une citadelle inca, se trouve sur le sommet d'une montagne de 2.400 mètres d'altitude, à environ 80 kilomètres au nord-ouest de la ville de Cusco. Il

est inscrit depuis 1983 au patrimoine de l'humanité établi par l'Unesco. Certaines parties du Temple du Soleil sont interdites d'accès en raison de l'état de conservation de l'édifice.

<https://www.lci.fr/international/perou-un-touriste-juge-et-5-autres-expulses-pour-avoir-endommage-le-temple-du-soleil-a-machu-picchu-2142787.html>